



Protection contre le cancer du col de l'utérus

Vaccination contre les Papilloma-
virus humains (HPV) pour les
jeunes filles et jeunes femmes
de 11 à 19 ans

www.admin.fr.ch/smc

Sommaire

- 3 Editorial
- 4 Informations concernant le HPV
- 7 Informations concernant le vaccin
- 9 Pour la santé
- 11 Services et adresses

Impressum

Texte : Kinder- und Jugendgesundheitsdienst
Basel-Stadt

Rédaction : advocacy ag, Basel/Zürich

Graphique : VischerVettiger, Basel

Impression : Service d'achat et des imprimés
de l'Etat de Fribourg

Traduction : Mme D. Lopes, Mme E. Huber,
Service du médecin cantonal, Fribourg

© Gesundheitsdepartement
Kanton Basel-Stadt 2008
1. Auflage 2008

**Adresse de référence pour d'autres
exemplaires :**

Service du médecin cantonal
Chemin des Pensionnats 1
1700 Fribourg
Tel. 026 305 79 80
Fax 026 305 79 81
medecin.cantonal@fr.ch



Editorial

Protéger la santé des femmes

La santé est un bien fragile – c'est pourquoi il est d'autant plus important d'en prendre soin. La plupart du temps, nous ne le réalisons que lorsque nous sommes déjà malades. Pourtant, une bonne prévention permet non seulement de renforcer notre santé, mais également d'éviter de nombreuses maladies.

Le Papillomavirus humain, abrégé HPV, est responsable de la plupart des cancers du col de l'utérus. Il existe plus de 100 types différents de ce virus – cependant seuls deux de ces types sont responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus. Il est maintenant possible pour les jeunes filles et les jeunes femmes de se faire vacciner contre ces deux types de virus.

Lorsqu'une femme est atteinte du cancer du col de l'utérus, la maladie peut évoluer d'une manière très incertaine et peut même être mortelle. Un vaccin offre une protection contre la contamination par le virus. Les filles devraient se faire vacciner avant l'âge de 15 ans mais au plus tard avant le premier rapport sexuel puisque le virus se transmet par les rapports sexuels. Le vaccin est également conseillé pour les jeunes femmes entre 15 et 19 ans. En plus du vaccin, l'utilisation du préservatif est indispensable pour se protéger contre d'autres maladies sexuellement transmissibles.

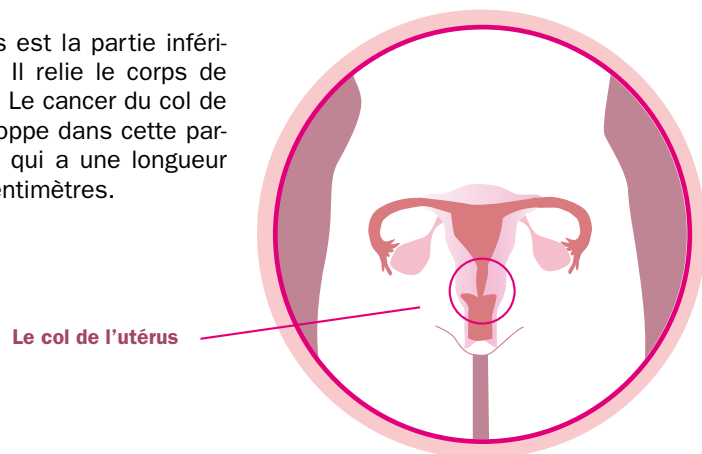
La vaccination est gratuite pour les jeunes filles de 11 à 19 ans, si elle est faite dans le cadre d'un programme cantonal de vaccination.

Cette brochure vous informe sur le cancer du col de l'utérus et le vaccin contre le HPV. Ce vaccin contribue de manière importante à la protection de la santé.

Service du médecin cantonal

Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus ?

Le col de l'utérus est la partie inférieure de l'utérus. Il relie le corps de l'utérus au vagin. Le cancer du col de l'utérus se développe dans cette partie intermédiaire, qui a une longueur d'environ deux centimètres.



Comment ce cancer se développe-t-il ?

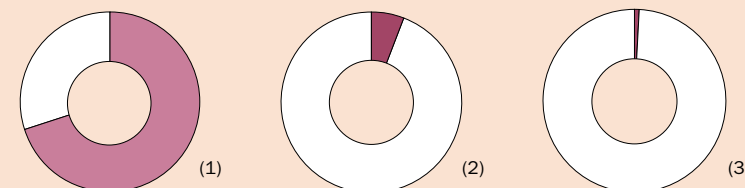
Les cellules cancéreuses (malignes) sont des cellules malades qui se divisent et se développent de manière incontrôlée. Les cellules malignes prolifèrent d'abord au niveau de la muqueuse du col de l'utérus. S'il n'y a pas de traitement, elles peuvent atteindre l'utérus ou d'autres organes.

Cette maladie est-elle fréquente ?

Au niveau mondial, le cancer du col de l'utérus figure en deuxième place après le cancer du sein chez les femmes entre 15 et 44 ans. En Suisse, chaque année environ 250 femmes sont atteintes par ce cancer ; environ 90 femmes en meurent. Dans le cadre des contrôles annuels chez les gynécologues, chaque année en Suisse, environ 5000 cas sont détectés au stade précoce et doivent être suivis ou traités. Si les cellules anormales ne disparaissent pas spontanément, ou si elles sont déjà à un stade avancé de développement, une intervention chirurgicale est nécessaire. Chez un certain nombre de femmes, ce stade précoce évolue vers un cancer, dans un laps de temps qui varie de 10 à 15 ans.

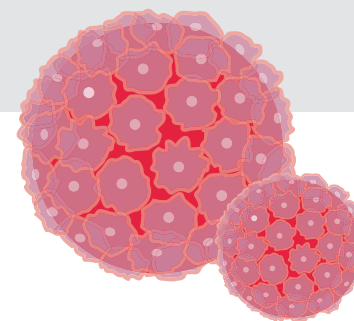
Cet agent pathogène est-il répandu ?

Sur 100 jeunes filles et jeunes femmes, 70 sont contaminées par les HPV au cours de leur vie (1). Chez 6 femmes sur 100 porteuses de ce virus, une altération importante des cellules de la muqueuse du col de l'utérus se présente comme un stade précancéreux (2). Finalement, une seule de ces femmes sera atteinte d'un cancer du col de l'utérus (3).



Les Papillomavirus humains

Presque tous les cas de cancer du col de l'utérus sont dus aux Papillomavirus humains (HPV). Il en existe plus de 100 types différents. Ils attaquent la peau ou les muqueuses des organes sexuels et peuvent provoquer des verrues de la peau ou des muqueuses. Dans plus de 70 % des cas de cancer du col de l'utérus, les types 16 et 18 de Papillomavirus humains sont responsables de la maladie. Pour cette raison, un vaccin contre ces deux types de virus a été développé.



Comment prévenir une contamination ?

Les virus se transmettent surtout par les contacts sexuels. La contamination se fait par contact direct des muqueuses, rarement aussi par le contact de la peau. Exceptionnellement, le virus est transmis de la mère à l'enfant lors de la naissance. Le sperme ou les sécrétions vaginales ne contiennent pas de Papillomavirus humains.

Dès qu'on a des contacts sexuels, on peut être contaminé. Les jeunes femmes entre 16 et 26 ans courent le risque le plus élevé de s'infecter. Il est très important de se protéger avec des préservatifs lors des rapports sexuels car le partenaire peut être porteur du virus sans le savoir. Le préservatif protège également contre le virus du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Le nouveau vaccin contre le HPV offre une protection supplémentaire.



Quels sont les symptômes d'une infection par le HPV ?

Une contamination par le HPV passe généralement inaperçue. Pour neuf jeunes filles ou femmes sur dix, le système immunitaire se charge d'éliminer le virus et par conséquent d'éviter les dégâts. Il reconnaît le virus en tant qu'intrus et le combat avec succès. Si des virus n'ont pas pu être reconnus par le système immunitaire, ils restent dans les tissus et des modifications pathologiques peuvent se produire dans les muqueuses. Celles-ci peuvent se transformer en stade précancéreux ou plus tard même en cancer.

Lors du stade précoce du cancer du col de l'utérus, aucun symptôme n'est apparent. Les troubles ne surviennent qu'au stade avancé de la maladie. Ceux-ci se présentent sous forme de saignements après les rapports sexuels, d'écoulements vaginaux sanguinolents ou de douleurs abdominales et dorsales.

Quelle est la protection du vaccin contre le HPV ?

Le vaccin contre le HPV protège les jeunes filles et les jeunes femmes contre une contamination par les types 16 et 18 de HPV. Ceux-ci sont responsables de 70 % des cas de cancer du col de l'utérus. Certains vaccins agissent également contre les types 6 et 11 de HPV, qui provoquent des verrues dans la région anale ou génitale. Le vaccin ne protège pas contre tous les autres types de HPV. Si une personne a déjà été contaminée, le vaccin n'a plus d'effet.

Pourquoi vacciner ?

Le risque de développer un cancer du col de l'utérus est nettement inférieur pour une jeune fille ou une femme vaccinée. Malgré cela, des contrôles réguliers chez le/la gynécologue sont également importants pour les femmes vaccinées, car le vaccin n'offre pas une protection à 100 pourcent contre le cancer du col de l'utérus. Lors de l'examen gynécologique, un frottis du col de l'utérus, également appelé test Pap, est pratiqué. Il sert à détecter des cellules anormales. Si des cellules anormales existent, des contrôles doivent être effectués. Dans beaucoup de situations, une intervention chirurgicale (ablation des tissus atteints) s'avère nécessaire. Il n'existe pas de médicaments capables de guérir un stade précoce de cancer ou un cancer provoqué par les HPV.

Le vaccin protège-t-il immédiatement ?

Le vaccin est administré en trois doses sur une durée de six mois. La protection est assurée un mois après la dernière dose. Cette protection perdure au moins cinq ans, très probablement même plus longtemps.



Quel est le moment idéal pour la vaccination ?

Les jeunes filles devraient se faire vacciner si possible avant 15 ans mais au plus tard avant les premiers rapports sexuels. Sinon, une contamination a déjà pu avoir lieu et par conséquent, le vaccin devient inefficace.

Les jeunes femmes entre 15 et 19 ans devraient également se faire vacciner. Les statistiques révèlent qu'en Suisse, 5 % des filles ont des contacts sexuels avant l'âge de 15 ans et qu'à 16 ans la moitié a déjà eu des rapports sexuels. Compte tenu de ces chiffres, le moment idéal pour la vaccination se situe entre 11 et 14 ans.

Les jeunes filles et femmes peuvent également se faire vacciner contre les HPV si elles ont déjà eu des rapports sexuels. Dans ces cas-là, le vaccin agit seulement contre les types de HPV par lesquels elles n'ont pas encore été contaminées.

Existe-t-il aussi un vaccin pour les garçons et les jeunes hommes ?

Non. Pour les garçons et les jeunes hommes il n'existe pas encore de vaccin. Ils peuvent s'infecter ou transmettre le virus et devraient se protéger avec des préservatifs lors des rapports sexuels.

Comment peut-on détecter les HPV dans le corps ?

Etant donné que la majorité des infections par les HPV ne présentent pas de symptômes, les personnes infectées ignorent qu'elles peuvent contaminer d'autres personnes. Il n'existe également pas de test fiable permettant de détecter ces virus. En général, l'infection n'est détectée qu'à l'apparition de verrues ou, au stade précancéreux identifié par le frottis. La vaccination, combinée au préservatif est donc la meilleure protection contre les HPV.



En général : quels sont les moyens de se protéger contre le cancer ?

Un mode de vie sain contribue à diminuer le risque de développer un cancer. Une alimentation saine et équilibrée avec beaucoup de légumes et de fruits est importante, de même que le fait d'avoir une activité physique régulière, de dormir suffisamment et de maintenir un équilibre entre la vie privée et le quotidien scolaire ou professionnel. Le fait de ne pas fumer, ou d'arrêter de fumer réduit aussi le risque d'être atteint d'un cancer.



Le vaccin a-t-il des effets secondaires ?

Le vaccin est très sûr et en général bien toléré. Des douleurs ou une légère irritation de la peau à l'endroit de l'injection peuvent survenir. Très rarement des effets secondaires tels que des maux de tête, de la fatigue ou une légère augmentation de la température corporelle sont possibles. Le vaccin contre le HPV contient seulement l'enveloppe externe du virus ; le vaccin ne peut donc infecter ou provoquer un cancer.

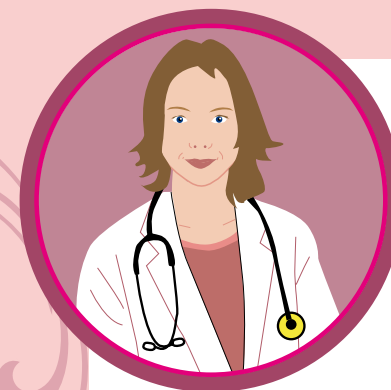
Combien coûte le vaccin ?

Pour les filles et jeunes femmes entre 11 et 19 ans le vaccin est gratuit s'il est administré dans le cadre d'un programme cantonal de vaccination.

Où peut-on se faire vacciner gratuitement ?

Vous trouverez la liste des médecins participant au programme de vaccination contre le HPV sur le site internet du Service du médecin cantonal.

www.admin.fr.ch/smc



Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements :

Service du médecin cantonal
Chemin des Pensionnats 1
1700 Fribourg
Tel. 026 305 79 80
Fax 026 305 79 81
medecin.cantonal@fr.ch
Heures d'ouverture : de 09.00 à 11.00 et de 15.00 à 17.00

Service du médecin cantonal

Chemin des Pensionnats 1

1700 Fribourg

Tel. 026 305 79 80

Fax 026 305 79 81

medecin.cantonal@fr.ch

www.admin.fr.ch/smc



Direction de la santé
et des affaires sociales

Direktion für Gesundheit
und Soziales